



ARRETE N° 000002 MM/CABM portant désignation des Responsables de Programme, des Responsables de Budget Opérationnel de Programme, des Responsables d'Unités Opérationnelles du Ministère des Mines.

Le Ministre des Mines,

Vu la charte de la transition ;

Vu la loi n°3/91 du 26 mars 1991 portant Constitution de la République Gabonaise ;

Vu la loi organique n°20/2014 du 21 mai 2015 relative aux lois de finances et à l'exécution du Budget ;

Vu la loi organique n°017/2020 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi organique n°020/2014 du 21 mai 2015 relative aux lois de finances et à l'exécution du budget.

Vu la loi n°05/85 du 27 juin 1985 portant règlement général sur la comptabilité publique de l'Etat, ensemble les textes modificatifs subséquents ;

Vu la loi n°0001/2005 du 04 février 2005 portant statut général de la fonction publique, ensemble les textes modificatifs subséquents ;

Vu la loi n°0020/2005 du 03 janvier 2006 fixant les règles de création, d'organisation et de gestion des services de l'Etat, ensemble les textes modificatifs subséquents ;

Vu la loi n° 037/2018 du 11 juin 2019 portant réglementation du secteur minier en République Gabonaise ;

Vu la loi n°005/2023 du 29 décembre 2023 déterminant les ressources et les charges de l'Etat pour l'année 2024 ;

Vu le décret n°0269/PR/MMEPRH du 03 mai 2000 portant attributions et organisation du Ministère des Mines, de l'Energie, du Pétrole et des Ressources Hydrauliques

W

Vu le décret n°000193/PR/MBCPFP du 22 mai 2012 portant création et organisation des fonctions de responsable de programme, de responsable de budget opérationnel et de responsable d'unité opérationnelle ;

Vu le décret n°0335/PR/MIM du 28 février 2013 portant attributions et organisation du Ministère de l'Industrie et des Mines ;

Décret n°0094/PR/MBCP du 8 février 2016 portant Règlement Général sur la Comptabilité Publique.

Vu le décret n°00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant code des marchés publics ;

Vu le décret n°00022/PR/MPGHM du 02 mars 2020 portant création et organisation de la Direction Générale des Mines et de la Géologie ;

Vu le décret n°0185/PR/MM du 05 août 2022 portant attribution et organisation du Ministère des Mines ;

Vu le décret n°00006/PT du 07 septembre 2023 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement de la transition ;

Vu le décret n°00009/PT/PM du 08 septembre 2023 fixant la composition du Gouvernement de la transition, modifié par le décret n° 00011/PT/PM du 11 septembre 2023 ;

Vu le décret 0040/PT/PR/PM du 17 janvier 2024 portant réaménagement du Gouvernement de la transition

Vu le décret n°0045/PR du 22 janvier 2024 portant promulgation de la loi n°005/2023 déterminant les ressources et les charges de l'Etat de l'année 2024 ;

Vu la circulaire N°00359/P/CAB-PMT du 31 janvier 2024 relative à la gestion budgétaire 2024 ;

Vu les nécessités de services,

### **ARRETE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Le présent arrêté, pris en application des dispositions du décret n°000193/PR/MBCPFP du 22 mai 2012 susvisé, porte désignation des responsables de programme, des responsables de budget opérationnel de programme et des responsables d'unité opérationnelle du Ministère des Mines.

**Article 2 :** Sont désignés en qualité de :



Programme « Pilotage et soutien à la politique minière »

Responsable du Programme (RPROG) « Pilotage et soutien à la politique minière » :  
Monsieur le Général de Brigade Adolphe YONGHAN, Secrétaire Général ;  
Responsable du Budget Opérationnel de Programme, (RBOP1) « Pilotage » et  
Responsable de l'Unité Opérationnelle (16.609.A1.K1) « Cabinet », Monsieur  
Gabriel AWORE MAYINDO, matricule 171923 V, Directeur de Cabinet ;  
Responsable de l'Unité Opérationnelle (16. 609.A1.K2) « Inspection des Services » :  
Madame Marie Olga TOMBA, matricule solde 118 513 P, Directeur Central des  
Ressources Humaines. ;  
Responsable du Budget Opérationnel de Programme (RBOP2) « Coordination  
administrative », le Général de Brigade Adolphe YONGHAN, Secrétaire Général ;  
Responsable de l'Unité Opérationnelle (16.609.A2.K1) « Administration », Madame  
Edwige Corine MOUTOU PITTIE, matricule 134559 P, Secrétaire Général Adjoint ;  
Responsable de l'Unité Opérationnelle (16. 609. A2.K2 ) « Fonctions Supports »,  
Monsieur Ulrich R. KILINGUI MOUELE, matricule solde 167 627 Y, Directeur  
Central des Affaires Financières.

Programme « Gestion et Contrôle des Activités Minières »

Responsable du Programme (RPROG) « Gestion et Contrôle des Activités  
Minières », Monsieur Didier REVANDINE, Directeur Général des Mines et de la  
Géologie ;  
Responsable de Budget Opérationnel (RBOP1) « Services centraux des mines »,  
Monsieur Hugues Christian EKOOGHA, Directeur de la Géologie et de la Recherche  
Minière ;  
Responsable de l'Unité Opérationnelle (16. 605. A1.K1) « Géologie et recherche  
minière » : Monsieur Patrick Arnel MANGA MAKAYA, matricule 165 639 G, Chef  
de Service ;  
Responsable de l'Unité Opérationnelle (16.605.A1.K2) « Production et exploitation  
minières » : Madame Lydie Firmine MOUBOUENGOU épouse VOYL, matricule 166  
255 V, Chef de Service ;  
Responsable de l'Unité Opérationnelle (16.605.A1.K6) « CPPK: Monsieur BE  
MEZEME Eugène, matricule 140 808 R, Directeur du Centre Permanent du Processus  
de Kimberley ;



Responsable de Budget Opérationnel (RBOP2) « Services déconcentrés des mines », Monsieur Yvon OTERIGUI, Directeur de la Subdivision Territoriale Haut-Ogooué/Ogooué-Lolo ;

Responsable de l'Unité Opérationnelle (16. 605. A2.K1) « Contrôle et Exploration minière Subdivision Territoriale Haut-Ogooué/Ogooué-Lolo » : Monsieur Yvon OTERIGUI, matricule 115 354 V, Directeur de la Subdivision Territoriale Haut-Ogooué/Ogooué-Lolo ;

Responsable de l'Unité Opérationnelle (16.605.A2.K2) « Contrôle et Exploration minière Subdivision Territoriale du Woleu-Ntem/Ogooué-Ivindo : Monsieur Gervais NSI OVONO, matricule 126 364 X, Directeur de la Subdivision Territoriale Woleu-Ntem/Ogooué-Ivindo ;

Responsable de l'Unité Opérationnelle (16.605.A2.K4) « Contrôle et Exploration minière Subdivision Territoriale de l'Ogooué Maritime »: Madame Eugenia LIYAMA NZENGUE ép. EWE, matricule 1680870 W, Directeur de la Subdivision Territoriale de l'Ogooué Maritime ;

Responsable de Budget Opérationnel (RBOP3) -Opérateur, Monsieur Wesbert MOUSSOUNDA NGOUMBA, Directeur Général de la Société Equatoriale des Mines (SEM) ;

Responsable de l'Unité Opérationnelle (16.605.A3K1) « Opérateur-Société Equatoriale des Mines »: Monsieur Wesbert MOUSSOUNDA NGOUMBA, Directeur Général de la SEM.

Responsable de Budget Opérationnel de Programme (RBOP4) « appui à l'école des Mines et de la Métallurgie de Moanda », Monsieur Christian BOUPASSIA, Administrateur Directeur Général de l'Ecole des Mines

Responsable de l'Unité Opérationnelle (16.605.G1K1) « Soutien aux activités minières »: Madame Noélie Martiale MOUELEY épouse MAKOUAKA, matricule 112 505 Z, Directeur Adjoint de la Législation Minière et des Etudes de Marchés ;

Responsable de l'Unité Opérationnelle (16.605.G1K2) « appui à l'école des Mines et de la Métallurgie de Moanda »: Monsieur Aubin Brice KASSADOU, matricule 126 244 M, Directeur de la Législation Minière et des Etudes de Marchés ;

**Article 3 :** Des textes réglementaires déterminent, en tant que de besoin, les dispositions de toutes natures nécessaires à l'application du présent arrêté.

**Article 4 :** Le présent arrêté, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera. /-

Fait à Libreville, le 05 FEV. 2024

Le Ministre des Mines



Gilles NEMBE  
LE MINISTRE

### Ampliations

DC.....3  
IGS.....1  
SG.....3  
CI.....1  
DGMG.....1  
DCAF.....1  
DCRH.....1  
SEM.....1